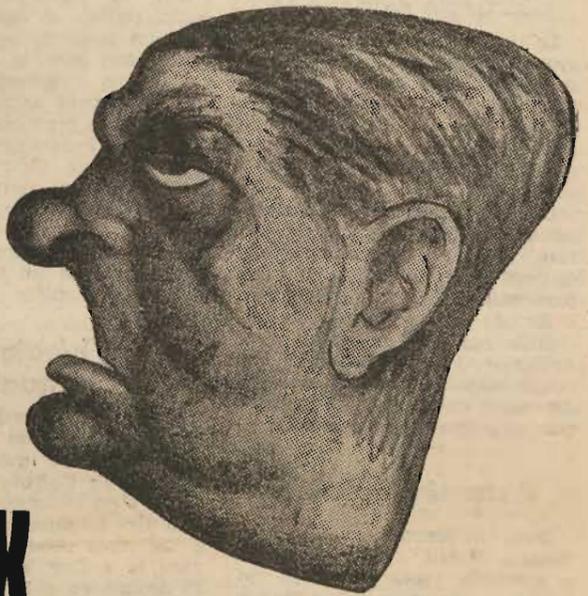


Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

Ces hommes



De gauche à droite : Poujade, Dorgères, Tixier-Vignancour, Xavier Vallat. (Voir nos articles et informations en pages 4, 5 et 6.)

sont dangereux

FAISONS FRONT TOUS UNIS, à la menace de l'antisémitisme et du racisme ILS NE PASSERONT PAS !



La présence à l'Assemblée Nationale de 51 poujadistes, la rentrée d'hommes tels que Tixier-Vignancour, Georges Bonnet, Dorgères — voilà qui accroît incontestablement le danger de l'antisémitisme et du racisme en France.

Misant frauduleusement sur la colère des classes moyennes, Poujade offre un renouveau d'espoir aux vichystes impénitents qui l'entourent et l'inspirent. Depuis des années ils cherchaient à reprendre l'initiative : un « homme providentiel », enfin, leur est donné.

Celui-ci, avouant peu à peu ses intentions réelles, qu'il cachait à ses propres électeurs, se répand chaque jour en odieux propos contre les Juifs et les « métèques », exige toujours plus de sang en Algérie, confirme son hostilité au régime républicain. Et les Xavier Vallat dans « Aspects de la France », les Cousteau dans « Rivarol », de paviser bruyamment...

Ainsi, usant de la tribune parlementaire, d'une presse rompue à l'excitation haineuse, les racistes vont essayer d'ameuter l'opinion publique. Ils vont soumettre les Français au tir d'artillerie de leur propagande mortelle. Ils vont tenter de développer à travers le pays le réseau de leur conspiration...

MAIS, fort heureusement, la France n'est pas raciste! Elle s'est prononcée pour la démocratie, pour le progrès, pour la paix. Aucun doute n'est possible : dans sa grande majorité, la France a voté antiraciste. Elle confirme en cela ses plus glorieuses traditions.

Si les Poujade, les Tixier-Vignancour et autres Xavier Vallat rêvent d'un nouveau février 34, c'est de l'union des forces républicaines, c'est de 1936 que notre peuple a la nostalgie. Et les conditions existent, aujourd'hui comme hier, pour que les trublions fascistes soient impitoyablement balayés. Une fois encore, c'est dans l'union qu'est le salut.

UNIR les antiracistes, sans distinction d'origine, d'opinion politique ou philosophique, c'est la vocation même du M.R.A.P.

Il l'a montré ces dernières années au cours de ses Journées Nationales, dans ses campagnes les plus diverses : contre Xavier Vallat et Bardèche, qui ont dû plus d'une fois renégaler leurs harangues ; contre la presse raciste, qui fut contrainte à baisser le ton ; contre le film antisémite « Les Nouveaux Maîtres », qui fut chassé des écrans. Toujours, le succès a été le fruit de l'union.

Il est vrai que nos propositions

d'unité d'action, destinées à renforcer encore le front des antiracistes, se sont généralement heurtées au refus de la L.I.C.A.

Mais maintenant ? Maintenant que le danger se fait si pressant et que l'union apparaît comme la condition d'une victoire prochaine, la persistance des divisions est-elle concevable ? Nous avons à mener à bien, tous ensemble, des tâches d'une importance vitale.

Il faut éclairer les braves gens qui, trompés par Poujade et croyant se défendre, ont cautionné une entreprise factieuse.

Il faut démasquer devant l'opinion un état-major fasciste qui a bénéficié d'une confusion habilement entretenue.

Il faut faire échec à un puissant appareil de mensonge et de subversion.

C'est du plus profond de la France antiraciste et républicaine que monte l'exigence de l'union.

Que partout nos amis, avec une audace digne de nos responsabilités, œuvrent donc à la mobilisation des gens de cœur. Que partout s'organisent les réunions, les discussions. Que le M.R.A.P., partout, soit à la pointe du combat.

Tous unis, faisons front, et l'antisémitisme, le racisme ne passeront pas!

Albert LEVY.

DANS CE NUMÉRO

- LE RACISME NE PASSERA PAS! Déclarations de MM. François MAURIAC, Jacques DUCLOS, Emile KAHN, le pasteur VIENNEY, Maurice BOKANOWSKI, VERCORS, le professeur JANKELEVITCH, Louis DAQUIN, Paul RIVET, Marcel PRENANT (pages 4, 5 et 7).
- Jean-Paul SARTRE : Une vérité du second degré (page 8).
- Hélène SOBELL : « Je reviens du bagne d'Alcatraz... » (page 2).
- L'affaire Lamine Traoré : Les plaidoiries de M^{re} de MORO-GIAFFERI et MANVILLE (page 3).
- Une exigence des antiracistes : PAIX EN ALGERIE (page 7).
- Une interview de M. Jean CANCE, secrétaire général de la Confédération Générale Unifiée de l'Artisanat (page 6).

Puisqu'on
ne vous le
dit pas...

Prenez garde à la peinture

Au ministère des Affaires étrangères de Bonn on peut voir une grande photographie de l'ancien ambassadeur Bülow-Schwante. Sur le revers du veston du personnage une touche de gouache de deux centimètres environ attire l'attention. Elle est là pourtant pour cacher l'insigne à croix gammée du nazi et même chef du protocole nazi que fut Bülow-Schwante dès 1934.

Précaution inutile et déjà dépassée à l'heure où nombre d'anciens nazis n'éprouvent plus le besoin de camoufler leur passé sous une couche de vernis.

Chirurgie esthétique

Le journal du docteur Adenauer a représenté, dans un dessin qui se veut humoristique, la France entrant — avant les élections — dans un institut de beauté, puis en sortant — les résultats proclamés — aussi décatie qu'avant.

Le rajeunissement de Marianne, selon le chancelier allemand, aurait été la confirmation des équipes qui l'ont choisie, lui, pour partenaire afin de réaliser une « Europe intégrée ».

Mille regrets. La France s'est souvenue des méthodes de chirurgie esthétique préconisées par Adenauer et les siens : l'amputation et même le dépeçement...

Autorité déplacée

Dans un bistro de banlieue un caporal buvait attablé avec un « première classe ». Entre un tirailleur marocain qui demande un demi de bière au comptoir.

Le caporal se dresse sur ses ergots et interdit à la serveuse de donner le demi. « C'est un gradé qui vous le commande », précise-t-il.

Le tirailleur marocain, qui sait de quoi il retourne, aurait pu expliquer à la serveuse étonnée que ce caporal manifestait d'étrange façon le souci de l'autorité et du prestige de la France, comme on dit dans les discours officiels.

Mais, fort de son expérience, il a salué dignement et s'en est allé...

...Et l'autorité civile

Dans cet autre café des beaux quartiers, c'est le patron qui fait sa police lui-même envers les Nord-Africains. Récemment une bagarre s'ensuivit qui l'amena — comme témoin seulement — devant la 16^e Chambre correctionnelle de la Seine.

Il faut l'entendre expliquer avec suffisance « ...que les garçons ne doivent servir les Nord-Africains qu'au comptoir, car, dans un quartier comme le nôtre, les clients d'APPARENCE NORMALE pourraient trouver ce voisinage déplaisant... »

Entre le caporal abusif du bistro de banlieue et le patron insolent du café sélect, l'autorité militaire et « civile » du racisme se donne libre cours.

Et peut-être que l'un comme l'autre sont d'apparence normale...

« Un œil bridé nous regarde »

« Leur chef était homme d'un certain âge, au visage mongoloïde, à la fois sarcastique et soupçonneux. Ses yeux, mi-clos, bridés à la chinoise, témoignaient de sa méfiance... », etc., etc...

C'est le seul extrait publicitaire que l'éditeur ait trouvé pour nous inciter à lire le dernier reportage de Tibor Mende : « Au pays de la mousson ».

Près d'un milliard d'Asiatiques à l'œil bridé pourraient donner autant de raisons de se méfier à l'auteur du livre. Quant à nous, c'est plutôt du livre que nous nous méfions.

Un bouleversant article d'Hélène SOBELL

"Je reviens du bagne d'Alcatraz où mon mari est emprisonné pour avoir parlé avec JULIUS ROSENBERG"

New-York, 1^{er} janvier 1956.

Ma visite à Alcatraz fut différente cette fois-ci. Tandis que nous nous regardions à travers la vitre étroite et que nous nous parlions au téléphone, nous savions que les choses étaient différentes. Les yeux de Morton étincelaient pendant qu'il parlait de la pétition pour un nouveau procès qui serait présenté à la Cour de New-York dès le début de l'année 1956. En dépit de l'épouvantable fardeau représenté par les 3.000 kilomètres qui nous séparent des cours de justice et qui engloutissent en voyages temps et argent, nous étions enfin prêts. La pétition sollicitera un nouveau procès en prenant pour base le fait que les procureurs, y compris Roy Cohn, ont sciemment utilisé des faux témoignages pour obtenir la sentence dont le premier résultat est déjà de nous avoir fait perdre cinq années de notre vie. Nous avons à présent des dépositions documentées au sujet de ces parjures et nous déchirerons le tissu des mensonges qui furent racontés, et la lumière de la Vérité éclatera.

L'héroïque et le tragique

Morton m'a écrit les mêmes choses qu'il ne se lasse de répéter, à savoir que « la différence entre l'héroïque et le tragique, c'est la lutte. Personne ne veut être tragique ». Je repensais à ces mots tandis que je lisais dans le « New York Post » du 27 décembre : « Les U.S.A. peuvent interner dès maintenant 5.000 personnes dans leurs six camps de sécurité ». C'est pendant cette année 1950, de folle hystérie, où la guerre de Corée commença, que ma famille fut brutalement kidnappée, mon mari jeté en prison pour avoir parlé à Julius Rosenberg, et que les camps de concentration furent installés. Mais, même à Alcatraz, Morton voit et sent le nouvel esprit de lutte qui empêchera notre Amérique, que nous aimons profondément, d'être tragique.

Lorsque je contai à Morton la lutte grandissante du peuple à travers tout le pays, ce fut merveilleux de voir la lumière sur son visage. Il a été autorisé à lire « Le jugement de Julius et Ethel Rosenberg », de John Wexley, et « La mystification de l'espionnage atomique », de William

Reuben, mais il ignorait les commentaires du juge Patrick O'Brien, de Cary MacWilliams, Brett Halliday, Elmer Davis et tant d'autres. Et il ne savait rien non plus de l'action magnifique accomplie par le Comité de la région de San Francisco, qui a organisé une vaste campagne dans la presse.

Rien au monde que vous ne feriez...

Je n'avais pas vu Morton depuis six mois et nous fûmes autorisés à quatre visites. La dernière visite, bien sûr, fut la plus



Morton SOBELL.

pénible. La douleur des adieux, pourtant, fut tempérée par le fait que nous pouvions parler de nos perspectives entièrement nouvelles. Ainsi, Morton a maintes fois répété : « Il faut que tu t'adresses à un cercle de plus en plus large, car c'est seulement en atteignant de plus en plus de monde que la vérité sera connue ». Et précisément j'ai eu le bonheur d'atteindre de nouvelles régions. Calgary, Regina, deux villes où je n'avais jamais pensé aller; maintenant, j'y avais été invitée...

Lorsque vous avez vu une fois l'être que vous aimez, à Alcatraz,

et avez la terrible responsabilité de le savoir innocent, de savoir qu'un merveilleux être humain est journellement soumis à la torture, il n'y a rien au monde que vous ne feriez, aucun endroit où vous n'iriez.

Les Canadiens étaient aussi chaleureux et amicaux que l'est le peuple des U.S.A. A Vancouver, j'ai parlé dans un grand meeting. Dans le « Vancouver Sun », le comité Sobell avait passé une annonce : « Justice pour Morton Sobell... « Un homme innocent condamné à 30 ans de prison à Alcatraz »... Le lendemain ce même journal notait : « Mme Helen Sobell a déclaré qu'elle est convaincue que les preuves découvertes depuis le procès innocenteront son époux. »

Je m'attendais à ce qui s'est passé à Vancouver, nous y avions un comité Sobell et il n'y a pas de gens plus dévoués et plus actifs que ceux qui ont entrepris de faire libérer Morton Sobell. Mon étape suivante était Calgary, où c'était vraiment l'inconnu.

A Calgary, un groupe de personne, sous la conduite de Mme Walker, une des habitantes les plus respectées et estimées de la ville, avait organisé un meeting, arrangé une conférence de presse, une interview à la radio et diverses autres rencontres. Le meeting, tenu dans le meilleur hôtel de Calgary, fut suivi par un public nombreux et le titre du « Calgary Herald » était : « Les Calgariens apportent leur aide dans l'affaire Sobell ».

Une conviction vigoureuse

A Regina, un comité de parainage avait été formé en vue du meeting. Ce comité groupait de hautes personnalités de l'administration, des syndiqués, des pédagogues. Ce meeting, comme tous les autres, fut annoncé publiquement, bien suivi et s'acheva par des résolutions demandant un nouveau procès ainsi que le transfert hors d'Alcatraz de mon époux afin qu'il pût prendre part à la préparation de ce nouveau procès. Bon nombre d'autres meetings demandaient la libération de Morton comme un geste qui serait bien compris par un monde allant vers une ère de paix et de fraternité.

Le meeting de Regina fut présidé par le vice-ministre du Travail. Un haut fonctionnaire du

ministère de la Santé exposa les raisons pour lesquelles les Canadiens devaient s'intéresser à l'affaire, et l'appel pour les fonds fut fait par une éminente personnalité féminine de la ville.

Farmi les auditeurs des deux meetings tenus à Regina se trouvaient : quatre secrétaires de Cabinet, un membre du Parlement fédéral, un certain nombre de candidats et de membres de l'Assemblée législative, plusieurs éminents délégués de syndicats, sans parler des journalistes ou autres personnalités également importantes.

Un fait très significatif : après le meeting, un membre de l'Assemblée législative demanda le licenciement des fonctionnaires ayant participé à cette manifestation. Le premier ministre de l'Etat de Saskatchewan, M. Douglas, fit alors une déclaration proclamant : « Il n'y a pas place pour le MacCarthyisme dans l'Etat de Saskatchewan ». Il se posa en défenseur de mon droit à demander un nouveau procès pour mon époux ainsi que du droit de tous ceux qui sont d'accord avec moi d'agir dans ce sens, car c'est un droit démocratique accordé à tous. Cette déclaration et celles de tous les fonctionnaires attaqués furent une remarquable expression d'une conviction vigoureuse que la peur ou l'hystérie n'influençaient pas.

Je terminai ma tournée à Winnipeg, où je rencontrais encore de chers amis, une belle réception, un public nombreux et la promesse d'efforts redoublés

Ce sera un beau jour...

Quand j'arrivai à New-York, j'y retrouvai mes deux enfants et lus la lettre de Morton qui m'attendait. Je vie que les choses n'avaient pas dormi là non plus. Yuri Suhl, écrivain et poète, qui avait visité les villes canadiennes avant moi pour faire connaître la vérité, avait refait un important périple. La première page de « Campus Times », publication de l'Université de Rochester, montrait encore le travail de Yuri Suhl là aussi. A Rochester également, M. Suhl avait obtenu une demi-heure de discussion à la radio sur l'affaire Morton Sobell. Partout, les gens parlent, écoutent et apprennent.

Chers amis, ici, à présent, il y a une grande promesse pour chacun de nous, au seul de cette année nouvelle mais cette promesse ne sera pas tenue si nous restons les bras croisés. Ce qui s'est passé à San Francisco, Los Angeles, Calgary, Regina, Vancouver, Winnipeg, Rochester se produit partout. Ce sera un beau jour pour le monde entier quand Morton Sobell sera libre.

Avec votre aide, cela viendra rapidement.

"HALLELUYAH" chef-d'œuvre ou duperie ?

Le débat ouvert dans le dernier numéro de notre Journal sur le film « HALLELUYAH » nous a valu une longue et intéressante lettre de M. EPANYA YONDO, de la revue « PRESENCE AFRICAINE ». Nous nous faisons un plaisir d'en publier ici les extraits les plus significatifs.

« Hallelujah » ayant fait couler beaucoup d'encre, il convient de passer en revue les œuvres interprétées par des noirs mais dont la réalisation reste — pour ne pas changer — blanche.

Dans l'opéra de Georges Gerschwin « Porgy and Bess », la condition sociale et humaine des noirs en Amérique est à peine effleurée.

Dans « Cabine in the Sky », le nègre américain fanatique et mystique jusqu'au ridicule reporte toutes ses aspirations bafouées vers un paradis où le faible deviendra le plus fort.

L'enfantin « Green Pasture » nous montre à peu près la même imagerie idyllique du nègre puisant de tout son être dans le « Pater noster ».

« Pleure, ô pays bien-aimé » : Ce film ne veut voir dans la personne du noir qu'un être

ignorant son nom d'homme, seul le ciel lui appartiendrait.

Citons encore les films musicaux « Stormy Weather » et le navet « New Orleans ». Seul « Jemming the Blues » n'a pas la prétention d'analyser l'âme du nègre américain; les nègres jouent leur musique, un point c'est tout. Evidemment, on eût souhaité autre chose...

A l'époque des balbutiements du cinéma parlant, la découverte d'une musique nègre eût pu paraître comme le signe annonciateur de la prise de conscience des noirs considérés jusqu'à ce jour comme des hommes sans racines, du mais germé dans les quatre vents de l'Univers, ayant perdu toute attache avec la mère nourricière.

Les nègres mis en évidence, chantant la douleur ou la joie avec un bonheur égal, n'allaient pas fausser les tablettes des classifications raciales en découvrant dans le souffle chaud des blues leur vrai visage d'homme?

Il fallait donc rassurer le bon Yankee carré dans l'exploitation de ses champs, de ses machines par le nègre. Et King Vidor vint : « Laissez donc,

donnez-moi seulement des capitaux et je détruirai aisément par la justification puissante de l'image le mythe du noir qui se veut homme comme nous. »

Vidor s'est servi de l'interprétation magistrale des nègres pour montrer aux yeux du monde qu'en dernière analyse le nègre acceptait avec joie ses chaînes et le lynchage des siens. En traitant du problème racial, Vidor eût été mis sur la sellette, à moins de choisir le biais du bon paternalisme.

Ce que nous reprocherons à tous ceux qui aiment, qui épousent la cause des noirs, c'est cet aveuglement des élans du cœur, produit du réflexe sans réflexion qui fait ignorer notre problème le plus brûlant et sanglant : la libération des noirs.

Il ne suffit pas, dans nos sympathies, de vouloir un film sans signification, un chef-d'œuvre parce que plus que bien joué par des noirs, mais de voir que le soleil qui nous éclaire, en attendant taché de sang et de colère, doit être transformé en un jour d'éclat aussi multicolore que la fraternité des hommes.

EPANYA YONDO.

DROIT ET LIBERTÉ

91, Fbg St-Denis - Paris-10^e
Tél. : TAI. 48-11 et 45-26

TARIF DES ABONNEMENTS

FRANCE et UNION FRANÇAISE

Un an : 300 francs

PAYS ETRANGERS

Un an : 430 francs

ABONNEMENT DE SOUTIEN : 1.000 francs

TARIF SPECIAL

POUR LA BELGIQUE

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris
Pour les changements d'adresse
envoyer 20 francs et la dernière bande

Le gérant : Ch. OVEZAREK

S.I.P.N., 14, Rue de Paradis

— : — PARIS (X^e) — : —

Trav. exéc. par des ouv. syndiqués

Une injustice raciste est réparée!



Mme et M. TRAORE et leur enfant.

M^e Manville : On a voulu "avoir SA PEAU"

Il n'est pas d'usage qu'un avocat témoigne; c'est pourtant un témoignage que je voudrais me permettre d'apporter aujourd'hui dans cette douloureuse affaire, déclare M^e Manville, écouté avec une vive attention, aussi bien par le tribunal que par le public.

Il retrace l'origine de l'affaire. Des bourses avaient été accordées à plusieurs étudiants de Guinée, parmi lesquels Lamine Traoré.

Ce dernier, étant seul à n'avoir pas reçu la somme annoncée, se rendit au ministère de la France d'outre-mer. Après plusieurs démarches, d'autant plus pressantes qu'il était sans ressources, il fut reçu par un haut fonctionnaire, M. de Christen, de qui dépendait le paiement.

— Vous ne toucherez pas de bourse! lui fut-il répondu haineusement. Et je n'ai pas de comptes à vous rendre!

Comme il s'étonnait de cette décision arbitraire, M. de Christen le poussa brutalement vers la porte en lui criant :

— Si vous n'êtes pas content, rentrez chez vous!

C'est alors qu'indigné, Lamine Traoré administra une gifle à l'insulteur raciste.

J'ai vécu, moi aussi, des faits semblables, poursuit M^e Manville, et combien sommes-nous dans ce cas, nous qui, venus d'outre-mer, avons fait nos études en France!

En 1945 ayant obtenu une bourse au titre d'ancien combattant, il m'est arrivé plus d'une fois de me trouver dans une situation dramatique en raison des lenteurs administratives. Aujourd'hui, les choses se sont aggravées. Lamine Traoré, qui a une femme et un enfant, se voit arbitrairement refuser une bourse qui lui a été allouée, et avec quel mépris, quelle hargne!

Et M^e Manville, au milieu de l'émotion générale, s'écrie :

Même si l'on n'a pas de complexe, il n'est pas agréable de s'entendre traiter de sale nègre ou de s'entendre dire : « Retournez chez vous! »

Puis il démonte la machination ourdie contre Lamine Traoré. Le fonctionnaire, qui n'avait pas l'intention de porter plainte, se ravisa au bout de quelques jours. Des témoignages sont sollicités, d'ailleurs contradictoires. Le ministère adresse trois lettres successives au procureur de la République pour « attirer son attention » sur ce cas. Lamine Traoré est jugé en hâte, par défaut, alors qu'on le sait en Afrique pour plusieurs mois.

Condamné à un an de prison, il est arrêté à son retour. Jugé de nouveau, on le frappe de deux mois de prison ferme et de 5.000 francs d'amende, compromettant ainsi sa carrière.

Nous avons ressenti comme un soufflet cette condamnation, souligne M^e Manville. Lamine Traoré a été frappé d'une peine qui contredit toute la jurisprudence. En fait, on a voulu « avoir sa peau »

Et, s'adressant au tribunal, il conclut :

Faites que les Africains, les hommes à la peau noire, n'aient pas l'impression d'être jugés plus sévèrement que les Européens! Ne nous laissez pas le sentiment que la loi n'est pas égale pour tous!

Lamine TRAORÉ LIBÉRÉ EN APPEL

C'EST le samedi 24 décembre, en fin de journée, que l'étudiant guinéen Lamine Traoré a été libéré.

Poursuivi pour avoir riposté à un fonctionnaire raciste qui l'insultait, il avait été condamné avec une rigueur extrême, explicable seulement par le fait qu'il a la peau noire. Mais la protestation du M.R.A.P. et de nombreux antiracistes, l'émotion exprimée par une grande partie de la presse, les belles plaidoiries enfin de M^e de Moro-Giafferi et de M^e Manville, membre du Bureau national de notre Mouvement, ont eu raison de la haine

acharnée dont il était l'objet.

Il y avait foule, en cette veille de Noël, à la 10^e chambre de la Cour d'Appel. Autour de la compagne de Lamine Traoré s'étaient rassemblés de nombreux étudiants africains, solidaires de leur camarade. Une délégation du M.R.A.P. était également présente.

Une explosion de joie salua la sentence : l'amende de 5.000 francs supprimée, le sursis accordé pour les deux mois de prison. Lamine Traoré se trouvait immédiatement libérable.

Ses amis se rendirent en nombre devant la Santé pour saluer sa sortie...

M^e de Moro-Giafferi : Il ne doit pas y avoir deux poids et deux mesures

Plaidant après M^e Manville, M^e de Moro-Giafferi dénonce avec vigueur les conditions dans lesquelles Lamine Traoré a été jugé :

Il y a dans cette affaire, déclare-t-il, des choses qui déplaisent. Il y a une sévérité de mauvais aloi.

Lamine Traoré a été condamné, par défaut, à un an de prison pour une gifle. Son absence devant le tribunal a été considérée comme une impertinence. Or, à l'instant où on le condamne, le ministère de la France d'outre-mer savait qu'il était dans son pays et que la convocation n'avait pas pu l'atteindre; et le ministère s'est bien gardé de faire connaître cette situation.

Mieux : il y a trois lettres dans lesquelles le ministère demande « une attention particulière » au procureur de la République. Nous savons ce que cela veut dire. L'intervention d'un ministère en cours de procès, c'est un abus auquel il convient que les juges répondent.

M^e de Moro-Giafferi souligne aussi, dans l'attitude des pouvoirs publics, un net « désir de falsifier les faits ».

Alors que le constat ne devait entraîner aucune poursuite, alors que M. de Christen a avoué, à l'audience : « Je n'ai même pas

interrompu mon travail une demi-journée », des certificats de médecins du ministère ont été fournis après coup, ainsi que divers témoignages tendant à grossir l'affaire qui, normalement, aurait dû aller devant le tribunal de simple police.

« Tout a été exagéré, s'écrie M^e de Moro-Giafferi. Il est odieux qu'on exagère, qu'on travestisse les faits pour arracher à la Justice un verdict qui aura de graves conséquences.

« Il ne faudrait pas, poursuit-il, s'adressant au tribunal, que l'on pût imaginer que la Justice, chez nous, peut varier suivant la race à laquelle on appartient. Il ne suffit pas que vous soyez éloignés de tels sentiments : il faut que cela paraisse.

Ne donnez pas à penser qu'il y a deux poids et deux mesures. Je vous supplie de faire en sorte que l'on ne puisse pas avoir d'appréhensions pareilles.

C'est ce soir Noël, conclut-il. Nous souhaiterions que cette journée soit marquée d'une pierre blanche. Il faut que Lamine Traoré puisse ce soir se réunir, selon la tradition, avec sa famille et ses amis. Un jugement le libérant sera une manifestation nouvelle des sentiments véritables de la France envers les lointaines populations d'outre-mer. N'oubliez pas l'intérêt de la France!

La BATAILLE ANTIRACISTE gagne en ampleur aux Etats-Unis

AUX Etats-Unis, où les conséquences de l'affaire Emmett Till n'ont pas fini de se faire sentir, chaque jour apporte une moisson de faits, de gestes, de mesures, où le meilleur et le pire se heurtent dans un conflit de plus en plus aigu.

Aux décisions de la Cour Suprême interdisant la ségrégation dans les écoles, les parcs publics, les terrains de jeux, les piscines, gouverneurs, juges, maires et populations racistes des Etats du Sud opposent leurs lois particulières, leurs décisions, leurs référendums : transfert du budget de l'enseignement aux écoles « privées », cession des installations sportives à des « clubs ».

Au décret de la Commission Fédérale des Communications supprimant l'apartheid dans les trains, les cars, les salles d'attente des lignes inter-Etats, le gouverneur de la Louisiane op-

pose ses ordonnances locales. A Lincoln County (Mississippi), un noir en concurrence avec un blanc pour une place est abattu froidement. Ses trois meurtriers sont relâchés, personne n'a rien vu. Par contre, le conducteur et l'unique voyageur blanc d'un tramway de la Nouvelle-Orléans n'ont pas voulu voir non plus les 72 étudiants noirs poursuivis pour avoir occupé le véhicule et qu'on a dû acquitter.

Au boycottage des boutiques tenues par des noirs et des firmes qui les approvisionnent, les noirs répondent en évitant à leur tour les commerces tenus par des blancs.

Ici, un noir, membre de l'Association pour l'Avancement des Gens de Couleur, doit fuir pour protéger sa vie menacée. Ailleurs, ce sont des pasteurs blancs qui doivent résigner leurs fonctions pour avoir apporté leur aide aux victimes des persécutions raciales.

A Sumner même, dans la rivière Tallahatchee d'où l'on retira le cadavre d'Emmett Till, une jeune fille blanche plonge et sauve un enfant noir. Et les trois juges de paix de cette ville ont refusé la mise en liberté du meurtrier de

Les assassins d'Emmett TILL AVOUENT (en privé)

Plus que jamais, la révision du procès de Sumner s'impose!

A PRES tant de meurtres anonymes, de lynchages silencieux, l'assassinat d'Emmett Till et le faux procès de ses assassins ont secoué la conscience universelle et aux Etats-Unis même, remué l'opinion publique.

Le cynisme des meurtriers, encouragé par le racisme des juges, permet de verser une nouvelle pièce au dossier d'une affaire qui n'est pas close pour n'avoir pas été jugée.

Selon le magazine « Look » qui les livre au public, l'un des meurtriers, J. W. Milam, a passé « en privé » des aveux complets.

Emmett Till, dit « Bobo », venait de Chicago et passait des vacances chez son oncle le pasteur Wright. Malgré ses 14 ans il était développé comme un adulte et plein de confiance. Pour épater les petits copains de province, il entra dans la boutique d'épicerie que tenait « la Jolie Carolyn Bryant » et lui fit un brin de cour, inconscient du crime de lèse-majesté blanche qu'il commettait.

Roy Bryant, poussé par son demi-frère J. W. Milam, déclara de punir ce « crime ». Ils allèrent réveiller Emmett dans la nuit et, malgré les objurgations de son oncle et de sa tante qui savaient mieux que lui où on le menait, ils l'entraînèrent dans leur voiture. Après avoir cherché trois heures durant « un coin tranquille pour donner une bonne leçon au négro », ils s'arrêtèrent près de la rivière Tallahatchee, puis les deux brutes sortirent leurs colts et le firent déshabiller.

« Chicago-boy », lui dit Milam, « J'en ai assez qu'on nous envoie des gens de ton espèce ici pour créer des difficultés. Tu es toujours aussi bien que moi? »

« Oui », répondit l'enfant en le regardant dans les yeux.

« Et tu as eu des femmes blanches? »

« Oui ».

Alors Milam lui tira une balle dans l'oreille droite, le tuant net.

Ils fixèrent un énorme ventilateur au cou du cadavre et le jetèrent à la rivière.

Voilà le récit effarant fait par Milam à un journaliste. Et il a ajouté : « Je ne suis pas une brute mais il faut que les nègres restent à leur place; tant que je vivrais ils ne voteront pas et n'iront pas à l'école avec mes gosses. »

Il était sûr de l'impunité en tuant ce gosse de 14 ans, il en était plus sûr encore en avouant son crime, les juges lui ayant donné raison et le laissant vivre.

Mais le cadavre d'Emmett Till pèse encore dans les balances de la justice. Dès les révélations du magazine « Look », dont le rédacteur en chef s'est affirmé prêt à prouver la véracité, l'Association pour l'Avancement des Gens de Couleur (N.A.A.C.P.) a réclamé la réouverture du procès. D'autre part, le chef des services judiciaires du Mississippi, qui vient d'être élu gouverneur de cet Etat — où s'est déroulé ce procès — a déclaré à la radio que Milam et Bryant auraient dû être condamnés et exécutés!

Mais c'est surtout le poids de l'opinion publique qui doit redresser le fléau de ces balances judiciaires faussées. La clameur d'indignation qui, du monde entier, est venue écorcher le tympan des gouvernants américains doit s'enfermer. « L'AFFAIRE EMMETT TILL A FAIT UN TORT IMMENSE A LA REPUTATION DES ETATS-UNIS DANS LE MONDE », a déclaré le ministre-adjoint de la Justice.

Il y a toujours une affaire Emmett Till et tant que rugiront des fauves comme Milam et Bryant, elle fera du tort aux Etats-Unis. Pour que justice soit rendue à cet enfant, pour n'avoir pas à la rendre à toutes les victimes désignées des forcenés racistes, nous devons réclamer avec force la réouverture du procès de Sumner.

SIX MOIS APRÈS ...

Lumière (tardive) sur l'opération "Goutte-d'Or"

On se souvient des opérations policières, odieusement racistes, qui eurent lieu, en août dernier, contre les travailleurs nord-africains du quartier de la Goutte-d'Or (Paris, 18^e).

Le prétexte à leur déclenchement avait été l'arrestation d'un Algérien, accusé du vol d'une chemise.

Or, celui-ci, M. Maadi, vient d'être jugé en correctionnelle, et il a été relaxé, ayant produit une facture de la chemise en question.

De cette affaire, il ne reste donc que... le racisme déployé à l'époque par les pouvoirs publics et par une partie de la presse.

VOYAGE EN POLOGNE

Le service touristique de l'Union des Sociétés Mutualistes Juives de France organise une excursion de 14 jours en Pologne, au mois d'avril 1956, en relation avec les cérémonies commémorant le soulèvement du ghetto de Varsovie.

Départ le 14 avril 1956, avec visite d'Auschwitz, Cracovie, Nowa-Hutla et Varsovie.

Remise importante sur les tarifs de chemins de fer, pour les déplacements à l'intérieur du pays.

Cette excursion est ouverte à tous les citoyens français.

Une autre excursion, en autocars, est prévue pour les fêtes de Pâques, en Hollande.

On reçoit également des inscriptions pour les voyages en U.R.S.S., en Israël et pour des croisières.

S'adresser au Service Touristique de l'U.S.M.J.F., 14, rue de Paradis, Paris (10^e), tél. : Pro. 67-27, de 16 à 18 heures.

(Communiqué.)

Sur les traces de Xavier Vallat et d'Hitler

POUJADE prêche "L'ANTISEMITISME D'ETAT"

Jusqu'à présent, les diatribes antisémites de Poujade et de ses lieutenants ne semblent pas avoir ému outre mesure les pouvoirs publics. Pas plus que celles de Tixier-Vignancour et de Bardèche, de Rivarol et d'Aspects de la France, elles n'ont entraîné aucune poursuite. La loi pourtant le permettrait et même l'exigerait.

Quelles que soient les précautions prises par les délinquants, nul ne peut plus aujourd'hui s'y tromper : il s'agit bien d'excitations à la haine et à des discriminations entre les citoyens, basées sur la religion ou l'origine. Il est certaines expressions qui, dans leur contexte, ne peuvent laisser aucun doute.

« Je ne suis pas antisémite, mais... »

C'est ainsi que Poujade commence, en général, ses attaques contre les Juifs, les présentant comme des « étrangers » qui campent sur notre sol, et qu'il serait nécessaire de « remettre à leur place ».

Maurras, déjà, avait appelé les Juifs des « campeurs », pour justifier... les camps de concentration hitlériens.

La dernière en date de ses déclarations dans ce sens est à la fois la plus claire et la plus odieuse.

Devant la presse étrangère il n'a pas hésité, le 18 janvier, à préconiser un système discriminatoire. Le dialogue suivant s'est engagé :

POUJADE. — En ce qui nous concerne, ce n'est pas une question de religion mais de civisme. Nous demandons seulement que, dans le jeu des institutions, il y ait un minimum de présence dans le pays.

— Combien de générations ?
— C'est au Parlement d'en décider. Pour notre part, dans notre conseil d'administration, nous demandons trois générations. C'est une question de protection minimum.

Et d'ajouter (ce qui prouve qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème de « générations ») :

« Il y a des personnalités qui font de la politique en France, dont la famille habite certes depuis longtemps en France, mais qui ne s'est jamais mélangée à d'autres sangs, à d'autres races. Ces gens-là ne se sont pas mélangés à la communauté française et sont de-

meurés à l'intérieur d'un clan... »

Xavier Vallat ne parlait pas autrement lorsque, commissaire aux Questions Juives, à Vichy, il prônait « l'antisémitisme d'Etat ».

De même, pas d'erreur possible lorsque, dans « Fraternité Française », il s'en prend aux « pâles métèques » (sic) et déclare ne faire confiance ni

« aux messies » ni aux « marchands de tapis ».

Ailleurs cet Auvergnat « pur sang » s'inquiète de savoir si son adversaire a « du sang gaulois dans les veines » ou s'il « a la tripe française ».

Il faut que le futur gouvernement, s'appuyant fermement sur toutes les forces antifascistes, utilise sans pitié les lois existantes contre ceux qui menacent à la fois de dresser les Français les uns contre les autres et de renverser le régime républicain. Et si cela s'avérait nécessaire, des lois plus rigoureuses encore devraient être votées.

"RIVAROL" est dans le coup



« Rivarol », l'organe du condamné à mort Cousteau, ancien directeur de « Je suis partout », appelait à voter « contre le système » (républicain).

Publiant les photos de Le Pen et de Tixier-Vignancour, il met tout son espoir en eux pour « jeter bas » ce même système.

Mais « Rivarol » exprime une crainte : que les forces démocratiques s'unissent.

Il dépend de tous les républicains, de nous tous, que la crainte de « Rivarol » soit justifiée.

L'état-major clandestin

(Suite de la page 5)

Georges ALBERTINI est l'ancien secrétaire du « Rassemblement National Populaire » de Marcel Déat ;

BARBE, un des dirigeants du P.P.F., fut l'adjoint direct de Doriot.

Outre ces dirigeants occultes, nombre de « compagnons » de Poujade ont déjà manifesté sous l'occupation ou ensuite leur attitude raciste et fasciste.

Citons en particulier :

Alex ROZIERES, ancien militant maurrassien, aujourd'hui vice-président national du mouvement Poujade ;

Pierre CHEVALLET, qui a montré son racisme en Algérie, où il est lié à « Présence Française », est directeur de « Fraternité Française » et de « l'école de cadres ». L'ambiance qui règne dans cette « école » est significative. Par exemple, les « élèves » de la « session 63 » ont offert au directeur, « en gage de confiance et d'amitié, une superbe potence en chêne ciré, dotée d'une corde au bout de laquelle se balance un personnage à lunette ».

Un des stagiaires s'est offert

« pour devenir le Delbier de la Libération nouvelle ».

Paul CHEVAL, ex-gaulliste d'Algérie, lié également à « Présence Française ».

Martial DAVID, antisémite virulent, qui préside la « commission de la hache », chargée de dépister les « traitres », assisté de Vahé et Teule, tous deux anciens P.S.F.

Quant à DUPONT, il mérite aussi une mention particulière. Il est un des antisémites les plus acharnés parmi les poujadistes. Bien avant les élections, ses propos rappelaient la plus odieuse propagande nazie. L'autre jour, au Vel' d'Hiv, il s'est encore signalé par ses invectives contre « les métèques » et contre « ceux qui n'ont pas le courage de porter leur nom de baptême ». (Sic)

Enfin, dans divers départements, les dirigeants poujadistes sont des collaborateurs notoires.

Complicités et alliances

Nous montrons par ailleurs les rapports existant entre l'état-major poujadiste et les divers groupes fascistes, animés par Tixier-Vignancour, Dorgè-

res, etc... Ces rapports sont confirmés par les prises de position de « Rivarol » et d'« Aspects de la France ».

Mais ce n'est pas tout. Bien que se déclarant contre tous les « sortants », Poujade et ses complices se préparent à coopérer avec quiconque mènera une politique réactionnaire et favorisera la répression en Algérie.

N'a-t-il pas déclaré, récemment, à un journal danois :

« Dans la plupart des domaines, nous nous rangerons du côté du gouvernement actuel, si celui-ci veut écouter notre demande de révision de la législation fiscale. »

La presse a d'ailleurs révélé que des premiers contacts avaient eu lieu entre Poujade et les « partis modérés ». Il est certain, en tout cas, que des parlementaires, d'accord sur le fond avec les positions des députés poujadistes, notamment sur l'Algérie, envisagent de s'allier avec eux.

Ces liaisons dangereuses font apparaître avec évidence la nécessité d'une étroite coopération entre toutes les forces républicaines, pour faire échec aux manœuvres qui se préparent.

Une interview de M. Jean CANCE

Secrétaire Général de la Confédération Unifiée de l'Artisanat (C.G.U.A.)

"Tous victimes des mêmes difficultés les artisans et commerçants doivent s'unir sans distinction d'origine ou de religion"

Poujade s'adressant spécialement aux commerçants et artisans, nous avons demandé le point de vue de l'un de leurs dirigeants, M. Cancé. Voici ce qu'il nous a déclaré :

— Que pensez-vous de l'U.D.C.A. et de M. Poujade ?

— Je pense d'abord qu'il faut séparer les deux choses. L'U.D.C.A. est un mouvement de commerçants et artisans qui se sont unis pour se défendre d'abord contre les brigades polyvalentes et ensuite contre l'injustice fiscale dont ils sont l'objet. C'est en somme un mouvement exprimant le mécontentement d'une catégorie sociale, qui s'est formé pour pallier à la défaillance des organisations professionnelles traditionnelles. Quant à M. Poujade, ce n'est pas lui qui a créé le mouvement. Il a su exploiter à des fins personnelles ce mouvement en en prenant la tête.

— Pourriez-vous, en quelques mots, nous indiquer les raisons du mécontentement dont vous parlez ?

— Bien sûr : les « polyvalents » envoyés par le gouvernement ont opéré dans les petites entreprises avec des méthodes inquisitoriales, d'une façon systématique et draconienne; par contre, ils s'abstenaient de vérifier les grosses entreprises ou, lorsqu'ils le faisaient, c'était un arrangement de famille.

D'autre part les dernières années ont été particulièrement fertiles en ce qui concerne le relèvement des taxes, notamment les taxes indirectes, par l'instauration de la T.V.A.

— Donc, l'U.D.C.A. avait sa raison d'être ?

— L'U.D.C.A., oui. Le poujadisme, non.

Lorsque M. Mayer avait décrété son prélèvement exceptionnel, nous avions eu un mouvement analogue à l'U.D.C.A., et chaque fois qu'une catégorie sociale est menacée, il est normal qu'elle s'unisse pour se défendre.

Mais Poujade a totalement transformé la physionomie de la lutte menée par les commerçants. Il lui a imprimé immédiatement un caractère politique bien déterminé. Il a tourné le dos au programme minimum établi le 5 juillet 1954 au Vel d'Hiv.

Je rappelle que la C.G.U.A. avait donné son accord sur ce programme et participé activement au succès de ce meeting, au cours duquel je la représentais officiellement; mais dès ce jour, Poujade s'opposa à ce que la parole nous fût donnée. Ceci démontre nettement qu'il se souciait fort peu de la démocratie, et qu'il dicte ses volontés. Il recherchait des amitiés personnelles et donnait naissance au poujadisme.

— Il y a donc eu un changement dans l'attitude et l'action de Poujade ?

— C'est-à-dire qu'il y a eu un éclaircissement de la situation : Poujade est apparu tel qu'il est. A partir du moment où il a senti des résistances à son action personnelle, il a rejeté les opposants. C'est tellement vrai qu'il ne lui reste que très peu de ses compagnons de la première heure, dont la plupart, d'ailleurs, continuent leur action dans l'esprit du 5 juillet en dehors du poujadisme.

— Malgré ses déclarations : « sans ministres et sans parlementaires », Poujade poursuivait donc un but politique... Dans quel sens ?

— C'est maintenant une chose très claire pour tout le monde.

Il a eu tout au long de sa carrière des positions nationalistes et racistes, et il parvenait mal à les dissimuler. Dans les statuts de l'U.D.C.A., il restreint l'adhésion des commerçants qui ne seraient pas français d'au moins 3 générations. Il pratique un antisémi-

tisme digne de Hitler, en attaquant en permanence tous ceux qui ont un tant soit peu d'origine israélite, et vous connaissez le style grossier de ses attaques.

Plus récemment, il s'est prononcé dans le style du plus pur bonapartisme pour la poursuite de la guerre en Afrique du Nord et la sauvegarde de « l'Empire ».

Si nous regardons dans quel milieu il a recherché ses candidats pour les élections, on est encore plus édifié.

Il ne m'appartient pas de vous les énumérer, mais vous pouvez voir qu'il s'y trouve un nombre important de vichystes et même de collaborateurs avec l'occupant nazi.

On est fondé de penser que le « petit papetier » veut jouer les grands Adolphe.

— Que pensent maintenant les artisans, après les élections ?

— Pour ceux qui nous connaissent, ce n'est pas une surprise. La résolution de notre Congrès confédéral des 12 et 13 mars à Sèvres a précisé déjà les ambitions de Poujade et notre position pour l'union des commerçants et artisans sans distinction d'origine et de religion. Un communiqué de l'U.A.I.F. (Union des Artisans de l'Ile-de-France) du 19 décembre précisait encore une fois que Poujade était en contradiction avec l'U.D.C.A. et le dénonçait comme usurpateur du titre de ce mouvement.

— Comment pensez-vous, pour conclure, que puissent se comporter les adhérents de l'U.D.C.A. ?

— A mon avis, les yeux s'ouvrent maintenant que Poujade s'est démasqué.

Il est certain qu'il a trompé beaucoup de petits commerçants désireux d'obtenir un changement de politique et qui avaient confiance en lui pour les obtenir. Ses déclarations en ce qui concerne le soutien éventuel d'un gouvernement Edgard Faure ont stupéfié pas mal de gens.

Il y aura de grands remous dans son mouvement qui, d'ailleurs, s'est bien amenuisé. Poujade s'est démasqué comme un fasciste par ses paroles et par ses actes. Or, les commerçants et artisans sont en général de bons patriotes et républicains.

Ils sont convaincus que Poujade n'a utilisé ses attaques antisémites que pour mieux les diviser.

Ils savent que les difficultés fiscales ou sociales sont les mêmes pour tous et que seule leur union peut les servir.

Ils désirent que soit mis un terme à la politique de guerre permanente (après l'Indochine, l'Afrique du Nord) qui coûte des centaines de milliards et qui est à l'origine du relèvement permanent de leurs impôts.

Ils désirent que soit mis un terme à la politique d'inaction dans le domaine de la construction en France.

Ils désirent que soit revalorisé le pouvoir d'achat des travailleurs qui constituent la majorité de leur clientèle.

Ils désirent que soient défendus et secourus les vieux artisans et commerçants en les faisant bénéficier d'une retraite décente.

Et c'est pour ces raisons que je pense que les commerçants et artisans qui ont voté pour les poujadistes ont été trompés et qu'ils sont maintenant en désaccord fondamental avec lui.

Ils sont d'accord pour ce que constitue un gouvernement de gauche qui, rompant définitivement avec la politique suivie depuis quelques années, poursuivra une politique de bien-être et de paix.

DES PERSONNALITÉS nous déclarent...

(Suite de la page 5)

Marcel PRENANT

Professeur à la Sorbonne

L'antisémitisme, le racisme à l'aide des mouvements factieux, ce n'est pas nouveau. Mais de toutes les tentatives contre la démocratie, les républicains ont tiré une expérience profitable. Et ils sont assez nombreux s'ils restent unis pour réaliser les aspirations légitimes de la majorité des Français comme pour faire échec aux aventures.

Paul RIVET

Fondateur du Musée de l'Homme

Mon opposition à toute forme de racisme est bien connue. Je tiens à la réaffirmer devant les menaces présentes et m'associe à votre action. J'ai la conviction que le bon sens et la pondération des petits commerçants leur évitera de se laisser entraîner dans de tragiques aventures.

Une protestation du Grand Rabbin de France

Poujade a cru récemment devoir se disculper de l'accusation de « racisme » en prétendant d'une lettre de mise au point qu'il aurait écrite au grand rabbin de France.

Nous reproduisons le communiqué du grand rabbin de France qui est aussi une prise de position sans équivoque :

« Ayant appris par la presse qu'à la réunion de l'U.D.C.A., au Vélodrome d'Hiver, M. Pierre Poujade avait affirmé m'avoir écrit, je déclare qu'à aucun moment je n'ai reçu de lettre ni de visite de M. Pierre Poujade.

... Au demeurant, plus qu'à toute lettre ou conversation éventuelle, de caractère privé, c'est aux paroles et aux actes mêmes des dirigeants d'un mouvement qu'il convient de se référer pour être en mesure de se rendre compte si celui-ci est de tendance antisémite ou non. »

Il nous faut des MILLIONS !

Face à un antisémitisme, un racisme qui se développe avec des moyens financiers aussi inavouables que la cause est malsaine, le M.R.A.P. est fier de mener la lutte avec le seul soutien des honnêtes gens, des antiracistes sincères. Et si nous demandons aujourd'hui à nos amis, à nos militants un nouvel effort qui soit à la mesure de l'action à mener, nous sommes certains qu'ils y répondront, tant chacun pour son compte qu'en devenant tous des collecteurs de fonds.

Les possibilités sont grandes. L'accueil fait à ceux qui ont déjà commencé le placement des cartes d'amis en est un exemple, comme les dizaines de lettres déjà reçues : de Versailles, d'Antibes, de Châlons-sur-Marne, des associations, de simples gens nous offrent leur cœur, leurs bras, leurs billets et leurs gros sous.

Amis du M.R.A.P., antiracistes, procurez-vous la Carte d'Ami 1958, soit directement au siège, soit dans nos sections; organisez des réunions publiques et privées, propagez l'abonnement de soutien à « DROIT ET LIBERTÉ ». Vous rencontrerez dès le départ un accueil chaleureux qui vous encouragera à poursuivre et vous permettra de donner à notre action l'ampleur qu'elle doit avoir.

Il nous faut des millions !

PAIX EN ALGÉRIE !

ont demandé les antiracistes réunis à l'appel du M.R.A.P. pour la conférence de M. Manville et A. Bittoun, présidée par M. Lyon-Caen

Le mardi 17 janvier, le M.R.A.P. donnait, dans les salons de l'Hôtel Moderne, une conférence présidée par M. Léon Lyon-Caen.

Disons tout de suite qu'un public nombreux et divers suivit avec un intérêt passionné le compte rendu du voyage en Algérie de M. Manville, comme l'exposé de M. Bittoun, membre du Bureau national, sur les rapports entre Juifs et Musulmans en Afrique du Nord.

Le président Lyon-Caen, ouvrant la conférence, tint à souligner combien les graves problèmes de l'Afrique du Nord étaient présents à l'esprit des Français et avaient pesé dans la dernière consultation électorale. « Il faudra tôt ou tard — je crois très tôt — affirmer notre président, en venir à la négociation qui présume un cessez-le-feu ». Et sans préjuger des solutions politiques, il dénonça avec force le racisme qui sévit là-bas, avant de donner la parole au premier orateur, M. Manville.

Nos lecteurs ont eu dans le précédent numéro de « Droit et Liberté » un aperçu de toutes les horreurs que M. Manville a vues et combattues en Algérie comme avocat et comme militant antiraciste. La place nous manque pour donner à son témoignage vécu l'importance qu'il mérite. Il faudrait tout citer : l'atmosphère irrespirable de haine, de crainte, de misère qui saisit le voyageur dès la sortie de l'avion, le pour-

suit dans la rue, dans les trains, dans toutes les manifestations de la vie de l'Algérien qui reste un étranger sur son propre sol.

Rappelant la participation active des Algériens à la victoire sur l'hitlérisme, les espérances qu'elle a suscitées parmi eux, les promesses qui leur ont été faites, M. Manville dénonce les mystifications de langage et la répression féroce — connue déjà en 1945 à Sétif — par lesquelles les tenants du statut quo y ont répondu.

Dans une situation chaque jour aggravée jusqu'à l'état d'urgence et de guerre, le racisme a exacerbé les sentiments de haine : rendant la guerre plus inhumaine, plus injuste, plus sanglante, plus sanguinaire la répression. Celle-ci a utilisé des méthodes inspirées du « blitz krieg » : la terre brûlée, la responsabilité collective aggravée par une justice vindicative, discriminatoire, renforcée par tout l'arsenal des lois d'urgence et s'étendant de l'Arabe à ceux qui le défendent, quand toutefois il est défendu.

Chaleureusement applaudi par tous et félicité par le président Lyon-Caen qui rendra hommage au courage et à la haute conception morale qu'il a manifestée dans l'exercice de son ministère. M. Manville conclut en rappelant le devoir de tous les antiracistes de lutter contre cette guerre et ses séquelles de haine raciale pour que le peuple de France et le peuple d'Algérie avancent vers la paix et la liberté.

Les racistes veulent toujours plus de sang

« Aussitôt connus les résultats des élections, nous avons envoyé nos félicitations à M. Poujade, comme d'ailleurs à certaines autres personnalités, MM. Dorgères, Bonnet, Tixier-Vignancour entre autres. »

Cette déclaration vient d'être faite à Alger pour le porte-parole du groupement raciste « Présence Française ».

A la question : « Envisagez-vous de vous apparenter aux poujadistes ? », il a répondu : « Pourquoi pas ? »

De son côté, « l'Echo d'Alger », organe des gros colons, a publié un éloge de Poujade dans le même temps où ses fidèles interrompaient, à Alger, aux cris de « répression ! répression ! », une réunion organisée en faveur de la paix.

« L'empire — j'emploie ce mot à dessein... », déclare à Paris Poujade, prenant à son compte jusqu'au vocabulaire rétrograde dont « Rivarol », « Aspects de la France » et consorts ne se sont jamais départis. Et

au cours du récent congrès de la porte de Versailles, il a fait adopter une résolution qui réclame la guerre à outrance, l'exécution des condamnés, et la méconnaissance totale des aspirations des populations musulmanes.

C'est au mois d'août dernier que Poujade précisa sa position sur l'Afrique du Nord, lorsqu'il offrit sa « tribune » au général Rimé-Bruneau, ex-président de « Présence Française » en Tunisie. Un mois plus tard, il écrivait : « La légitimité de Ben Arafat est incontestable », et appuyait la position du maréchal Juin. Concernant le Maroc, il suggérait : « Il faut apporter une solution au Maroc avec un sac d'or dans la main gauche et un gros gourdin dans la main droite. »

En Algérie, les difficultés sont dues, selon Dupont, lieutenant de Poujade, « aux Juifs, aux quatre-vingt mille usuriers naturalisés français par le décret Crémieux, qui prennent toutes leurs récoltes aux pauvres Algériens ». On imagine combien les Blachette et les Borgeaud, qui amassent de fabuleuses fortunes, doivent approuver cette parfaite diversion antisémite.

Quant à la « solution » du problème algérien, voici ce qu'en écrit « Fraternité Française » : « D'abord bien tirer, du capitaine au cuisinier, et nous conseillons instamment de donner une prime de bon tireur, comme cela se pratique dans l'armée allemande. »

Du sang, encore du sang, telle est la politique préconisée par les racistes. Il appartient aux patriotes, aux antiracistes de toutes tendances, d'exiger, eux, et d'obtenir la négociation immédiate et la paix en Algérie. Le drame n'a que trop duré !

Juifs et Musulmans

M. Bittoun va passionner à son tour l'auditoire en traitant, dans un exposé documenté nourri de faits, des rapports entre Juifs et Musulmans de l'Afrique du Nord.

Il s'insurge d'abord contre la croyance couramment admise et volontairement entretenue d'un antagonisme foncier et irrémédiable entre Musulmans et Juifs.

Croyance contraire à la vérité et à l'histoire. Et M. Bittoun rappelle que l'histoire des Juifs d'Afrique du Nord se confond avec celle du pays, remontant à l'époque de Carthage. Descendants des Berbères convertis au judaïsme bien avant l'invasion de l'Islam, les Juifs sont ethniquement parlant, frères de race des Musulmans et partie intégrante du Maghreb.

Citant André Chouraqui :

« Un fait est certain : on ne retrouve nulle trace dans l'histoire ou la pensée des Musulmans maghrébins d'un antisémitisme comparable, fût-ce de loin, aux formes aberrantes que la haine du Juif prit en Europe, du Moyen Age à l'époque moderne ». M. Bittoun rappelle par contre que l'antisémitisme chrétien et colonialiste apparaît au 19^e siècle comme une importation européenne, avec ses raisons d'être habituelles : contenir le mécontentement musulman et le canaliser contre les Juifs.

Et, fait significatif, dans ces explosions de haine contre le Juif, soit à l'époque du décret Crémieux, soit durant l'affaire Dreyfus, la population musulmane ne s'associa pas au mouvement, au grand désespoir des agitateurs.

De même, vers 1920 et lors des massacres de Juifs de 1934, tout comme après la défaite de 1940 qui créait une situation favorable aux antisémites, leurs encouragements, leurs appels directs ne furent jamais suivis par la population musulmane.

M. Bittoun montre ensuite que cet antisémitisme d'importation s'atténua en Tunisie et au Maroc, en fonction même des progrès de ces pays vers l'indépendance.

Au Maroc, les proclamations solennelles du sultan, des partis nationalistes, sur l'égalité des droits se sont concrétisées par des mesures effectives et la participation de représentants juifs à la gestion des affaires publiques.

Mais surtout, dans ces deux

pays, l'intégration des Juifs dans la communauté nationale devient chaque jour une réalité plus concrète parce que, chaque jour, les raisons de diviser pour régner reculent. Et cela malgré l'agitation artificielle entretenue par certains.

M. Bittoun cite à ce propos une interview accordée par M. Ben Jelloun, dirigeant du Parti Démocrate de l'Indépendance, au correspondant parisien du « Jewish Chronicle » :

« Nous considérons que l'émigration des Juifs marocains vers Israël est due en partie à un manque de confiance en l'avenir et nous estimons que cette émigration est encouragée par une propagande abusive. »

Le présent et l'avenir

« Je ne voudrais pas, poursuit M. Bittoun, esquiver les préoccupations de certains d'entre vous, à savoir : les rapports des Etats nouveaux d'Afrique du Nord avec les autres Etats arabes du Moyen-Orient et les conséquences qui peuvent en résulter pour les Juifs d'Afrique du Nord. »

Les Juifs d'Afrique du Nord ont un rôle à jouer et ils sont les seuls à pouvoir le jouer, et les positions très claires prises par les dirigeants du Maroc fortifient cette conviction.

M. Bittoun cite alors les déclarations du prince Moulay Hassan, fils aîné du sultan, et des ministres du gouvernement marocain, notamment M. Bouabid. Ainsi apparaît clairement le profit que la paix doit retirer d'une loyale intégration des Juifs d'Afrique du Nord à la société nouvelle et le rôle déterminant qu'ils doivent jouer dans les rapports entre Israël et les Etats arabes.

Nul doute que cet exposé aura un grand retentissement.

Nous devons, pour finir, signaler la vigoureuse intervention du général Tubert, ancien maire d'Alger, qui tint à confirmer et à préciser encore le réquisitoire dressé par M. Manville et fustigea l'actuel gouverneur général, M. Soustelle, et les puissances d'argent qui gouvernent en fait l'Algérie.

Outre les personnalités déjà citées, nous avons remarqué la présence, notamment, de Mme Andrée Michel, du Comité des Intellectuels pour la fin de la guerre en Algérie; Lamine Traoré, représentant des étudiants africains; Camille Adam, avocat à la Cour, etc...

La résolution adoptée

Dans une résolution adoptée à l'unanimité après les exposés de M. Manville et Bittoun, les antiracistes réunis ont souligné que la politique de force et la répression aveugle ne sauraient résoudre les graves problèmes posés en Algérie.

Ils protestent notamment contre les mesures discriminatoires qui frappent les Nord-Africains tant en France que sur leur propre sol et contre les tentatives visant à opposer Musulmans et Juifs.

« Ils expriment le vœu que le prochain Gouvernement, répondant à la volonté clairement exprimée par la majorité de la nation, prenne immédiatement les mesures qui permettront d'arrêter les combats en Algérie, de promouvoir la négociation et la paix, afin que soit sauvegardé dans l'esprit de la Constitution l'exercice individuel et collectif des libertés fondamentales... »

Cette résolution sera portée à la connaissance des députés et du futur gouvernement.

5 Février :

Journée Nationale pour la Paix en Algérie

Le 5 février prochain, à la mairie de Montreuil, se tiendra une importante Journée Nationale contre la guerre en Algérie, organisée par le Comité national d'information et d'action pour la solution pacifique des problèmes d'Afrique du Nord.

1.500 à 2.000 délégués, venus de toute la France, ainsi que de nombreuses personnalités, participeront à ces assises.

Actuellement se déroulent, dans le

pays entier, des réunions, des manifestations pour la solution pacifique du problème algérien.

Au cours de l'une d'elles, qui s'est tenue le 19 janvier dans les salons Vianey (12^e arrondissement), notre ami Charles HUTMAN, membre du Bureau national du M.R.A.P., a pris la parole, exprimant la volonté de tous les antiracistes de voir cesser immédiatement les effusions de sang, pour que triomphent les droits de l'homme et la fraternité.

NOTRE SOUSCRIPTION

Cartes d'Amis

Joskowicz, 2.500; Bakner, 20.000; Sapon, 5.000; Flam, 5.000; Zürkerman, 5.000; Gluzman, 5.000; Woldman, 3.000; Mme Berger, 1.000; Tancerman, 3.000; Rotbard, 10.000; Fechtenbaum, 5.000; Anonyme, 20.000; Semmel, 7.000; Jan, 15.000; Centenaire, 10.000; Libermann, 20.000; Paul Lévy, 6.000; Studi, 2.000; Marmor, 10.000; François Pascal, 1.500; Wimny, 2.000; Plotno, 5.000; Wisniak, 500; Magolinc, 500; Voisenberg, 500.

Sociétés

Tarnov, 5.000; Association Culturelle de Châlons-sur-Marne, 5.000; Association Culturelle de Versailles, 500; Varsovie Ochota, 25.000.

Sections

Saint-Quentin, 4.300; 20^e, 500.

UNE VÉRITÉ DU SECOND DEGRÉ

A sa dernière séance, le 12 janvier, le Ciné-Club antiraciste « Amitié » avait à son programme, avec « L'EMIGRANT », de Charlie Chaplin, le célèbre film de Marcel Pagliero, « LA P... RESPECTUEUSE ».

Il nous a paru intéressant de reproduire, à cette occasion, un extrait de la pièce de Jean-Paul Sartre, dont l'œuvre cinématographique s'est fidèlement inspirée, tant pour le scénario que pour les dialogues.

Les scènes que nous publions ici, avec l'accord de l'auteur, peignent remarquablement l'état d'esprit raciste qui a engendré des crimes tels que l'exécution de Willie Mac Gee ou, plus près de nous, le meurtre d'Emmett Till.

(La chambre d'une prostituée, Lizzie, dans une ville du sud des Etats-Unis.)

FRED. — Tu viens du Nord?
LIZZIE. — Oui.
FRED. — De New-York?

LIZZIE. — Qu'est-ce que ça peut faire?

FRED. — Tu as parlé de New-York tout à l'heure.

LIZZIE. — Tout le monde peut parler de New-York, ça ne prouve rien.

FRED. — Pourquoi n'es-tu pas restée là-bas?

LIZZIE. — J'en avais marre.

FRED. — Des ennuis?

LIZZIE. — Bien sûr : je les attire, il y a des natures comme ça. Tu vois ce serpent? (Elle lui montre son bracelet). Il porte la poisse.

FRED. — Pourquoi le mets-tu?

LIZZIE. — A présent que je l'ai, il faut que je le garde. Il paraît que c'est terrible, les vengeances de serpent.

FRED. — C'est toi que le nègre a voulu violer?

LIZZIE. — Quoi?

FRED. — Tu es arrivée avant-hier par le rapide de six heures?

LIZZIE. — Oui.

FRED. — Alors c'est bien toi.

LIZZIE. — Personne n'a voulu me violer. (Elle rit avec un peu d'amertume). Me violer! Tu te rends compte?...

FRED. — Si je pensais que tu as couché avec un noir...

LIZZIE. — Eh bien?

FRED. — J'ai cinq domestiques de couleur. Quand on m'appelle au téléphone et que l'un d'eux décroche l'appareil, il l'essuie avant de me le tendre.

LIZZIE. (sifflement admiratif). — Je vois.

FRED. (doucement). — Nous n'aimons pas beaucoup les nègres ici. Ni les blanches qui s'amusent avec eux.

LIZZIE. — Suffit. J'ai rien contre eux, mais je ne voudrais pas qu'ils me touchent.

FRED. — Est-ce qu'on sait? Tu es le Diable. Le nègre aussi est le Diable... (Brusquement). Alors? Il a voulu te violer?

LIZZIE. — Mais qu'est-ce que ça peut te faire?

FRED. — Ils sont montés à deux dans ton compartiment. Au bout d'un moment, ils se sont jetés sur toi. Tu as appelé à l'aide et des blancs sont venus. Un des nègres a tiré son rasoir et un blanc l'a abattu d'un coup de revolver. L'autre nègre s'est sauvé!

LIZZIE. — C'est ce que t'a raconté Webster?

FRED. — Oui.

LIZZIE. — D'où le savait-il?

FRED. — Toute la ville en parle.

LIZZIE. — Toute la ville? C'est bien ma veine. Vous n'avez donc rien d'autre à faire?

FRED. — Est-ce que les choses sont passées comme je l'ai dit?

LIZZIE. — Pas du tout. Le deux nègres se tenaient tranquilles et parlaient entre eux; il ne m'ont même pas regardée. Après, quatre blancs sont montés et il y en a deux qui m'ont serré de près. Ils venaient de gagner un match de rugby, ils étaient saouls. Ils ont dit que ça sentait le nègre et ils ont voulu jeter les noirs par la portière. Les autres se sont défendus comme ils ont pu; à la fin, un blanc a reçu un coup de poing sur l'œil; c'est là qu'il a sorti son revolver et qu'il a tiré. C'est tout. L'autre nègre a sauté du train comme on arrivait en gare.

FRED. — On le connaît. Il n'y a rien pour attendre. (Un temps). Quand on t'appellera

chez le juge, c'est cette histoire-là que tu vas raconter?

LIZZIE. — Mais qu'est-ce que ça peut te faire?

FRED. — Réponds.

LIZZIE. — Je n'irai pas chez le juge. Je te dis que j'ai horreur des complications.

FRED. — Il faudra bien que tu y ailles.

LIZZIE. — Je n'irai pas. Je ne veux plus avoir affaire à la police.

FRED. — Ils viendront te chercher.

LIZZIE. — Alors je dirai ce que j'ai vu. (Un temps.)

FRED. — Est-ce que tu te rends bien compte de ce que tu vas faire?

LIZZIE. — Qu'est-ce que je vais faire?

FRED. — Tu vas témoigner contre un blanc pour un noir.

LIZZIE. — Si c'est le blanc qui est coupable.

FRED. — Il n'est pas coupable.

LIZZIE. — Puisqu'il a tué, il est coupable.

FRED. — Coupable de quoi?

LIZZIE. — D'avoir tué!

FRED. — Mais c'est un nègre qu'il a tué.

LIZZIE. — Eh bien?

FRED. — Si on était coupable chaque fois qu'on tue un nègre...

LIZZIE. — Il n'avait pas le droit.

FRED. — Quel droit?

LIZZIE. — Il n'avait pas le droit.

FRED. — Il vient du Nord, ton droit. (Un temps). Coupable ou non, tu ne peux pas faire punir un type de ta race.

LIZZIE. — Je ne veux faire punir personne. On me demandera ce que j'ai vu et je le dirai.

Un temps. Fred marche sur elle.

FRED. — Qu'est-ce qu'il y a entre toi et ce nègre? Pourquoi le protèges-tu?

LIZZIE. — Je ne le connais même pas.

FRED. — Alors?

LIZZIE. — Je veux dire la vérité!

FRED. — La vérité. Une putain à dix dollars qui veut dire la vérité! Il n'y a pas de vérité: il y a des blancs et des noirs, c'est tout. Dix-sept mille blancs, vingt mille noirs. Nous ne sommes pas à New-York, ici: nous

n'avons pas le droit de rigoler. (Un temps). Thomas est mon cousin.

LIZZIE. — Quoi?

FRED. — Thomas, le type qui a tué: c'est mon cousin.

LIZZIE. (saisie). — Ah!

FRED. — C'est un homme de bien. Ça ne te dit pas grand-chose; mais c'est un homme de bien.

LIZZIE. — Un homme de bien qui se poussait tout le temps contre moi et qui essayait de relever mes jupes. Passe-moi l'homme de bien! Ça ne m'étonne pas que vous soyez de la même famille.

FRED. (levant la main). — Sa-loperie. (Il se contient). Tu es le Diable: avec le Diable, on ne peut faire que le mal. Il a relevé tes jupes il a tiré sur un sale nègre, la belle affaire; ce sont des gestes qu'on a sans y penser, ça

PAR

Jean-Paul SARTRE

ne compte pas. Thomas est un chef, voilà ce qui compte.

LIZZIE. — Ça se peut. Mais le nègre n'a rien fait.

FRED. — Un nègre a toujours fait quelque chose.

LIZZIE. — Jamais je ne donnerai un homme aux poulets.

FRED. — Si ce n'est pas lui, ce sera Thomas. De toute façon, tu en donneras un. A toi de choisir.

LIZZIE. — Et voilà. Je suis dans la crotte jusqu'au cou, pour changer. (A son bracelet). Saleté, pourriture, tu n'en fais jamais d'autre! (Elle le jette par terre.)

FRED. — Combien veux-tu?

LIZZIE. — Je ne veux pas un sou.

FRED. — Cinq cents dollars.

LIZZIE. — Pas un sou.

FRED. — Il te faudrait plus d'une nuit pour gagner cinq cents dollars.

LIZZIE. — Surtout si j'ai affaire à des pingres comme toi. (Un temps). C'est donc pour ça que tu m'as fait signe hier soir?...

(S'effondrant en pleurant sur une chaise). Salaud! Salaud! Salaud!

FRED. — Cinq cents dollars! Ne chiale pas, bon Dieu! Cinq cents dollars! Ne chiale pas! Ne chiale pas. Allons Lizzie! Lizzie! Sois raisonnable! Cinq cents dollars!

LIZZIE. (sanglotant). — Je ne suis pas raisonnable. Je ne veux pas de tes cinq cents dollars, je ne veux pas faire de faux témoignage! Je veux retourner à New-York, je veux m'en aller! Je veux m'en aller!...

(Après Fred, des policiers tentent de faire signer à Lizzie une déclaration accusant le nègre de

l'avoir violée. Leurs efforts ayant été vains, le sénateur Clarke, oncle de l'assassin, intervient à son tour.)

LE SENATEUR. (lui mettant les mains sur les épaules). — Ma pauvre enfant, je ne voudrais pas être à votre place.

LIZZIE. — Quelle histoire! (A son bracelet). C'est toi saleté, qui est cause de tout.

LE SENATEUR. — Comment?

LIZZIE. — Rien. (Un temps). Au point où en sont les choses, c'est malheureux que le nègre ne m'ait pas violée pour de bon.

LE SENATEUR. (ému). — Mon enfant.

LIZZIE. (tristement). — Ça vous aurait fait tant plaisir et à moi ça m'aurait coûté si peu de peine.

LE SENATEUR. — Merci! (Un temps). Comme je voudrais vous aider. (Un temps). Hélas, la vérité est la vérité.

LIZZIE. (tristement). — Ben oui.

LE SENATEUR. — Et la vérité, c'est que le nègre ne vous a pas violée.

LIZZIE. (même jeu). — Ben oui.

LE SENATEUR. — Oui. (Un temps). Bien entendu, il s'agit là d'une vérité du premier degré.

LIZZIE. (sans comprendre). — Du premier degré...

LE SENATEUR. — Oui: je veux dire une vérité... populaire.

LIZZIE. — Populaire? c'est pas la vérité?

LE SENATEUR. — Si, si, c'est la vérité. Seulement... il a plusieurs espèces de vérités.

LIZZIE. — Vous pensez que le nègre m'a violée?

LE SENATEUR. — Non. Non, il ne vous a pas violée. D'un certain point de vue, il ne vous a pas violée du tout. Mais voyez-vous, je suis un vieil homme qui a beaucoup vécu, qui s'est souvent trompé et qui, depuis quelques années, se trompe un petit peu moins souvent. Et j'ai sur tout ceci une opinion différente de la vôtre.

LIZZIE. — Mais quelle opinion?

LE SENATEUR. — Comment vous expliquer? Tenez: imaginons que la Nation américaine vous apparaisse tout à coup. Qu'est-ce qu'elle vous dirait?

LIZZIE. (effrayée). — Je suppose qu'elle n'aurait pas grand chose à me dire.

LE SENATEUR. — Vous êtes communiste?

LIZZIE. — Quelle horreur: non!

LE SENATEUR. — Alors, elle a beaucoup à vous dire. Elle vous dirait: « Lizzie, tu es arrivée à ceci qu'il te faut choisir entre deux de mes fils. Il faut que l'un ou l'autre disparaisse. Que fait-on dans des cas pareils? On garde le meilleur. Eh bien, cherchons, quel est le meilleur. Veux-tu? »

LIZZIE. — Je veux bien. Oh, pardon! Je croyais que c'était vous qui parliez.

LE SENATEUR. — Je parle en son nom. (Il reprend). « Lizzie, ce nègre que tu protèges, à quoi sert-il? Il est né au hasard, Dieu sait où. Je l'ai nourri et lui, que fait-il pour moi en retour? Rien du tout, il traîne, il chaparde, il chante, il s'achète des complets rose et vert. C'est mon fils et je l'aime à l'égal de mes autres fils. Mais je te le demande: est-ce qu'il mène une vie d'homme? Je ne m'apercevrai même pas de sa mort. »

LIZZIE. — Ce que vous parlez bien.

LE SENATEUR. (enchaînant). — « L'autre, au contraire, ce Thomas, il a tué un noir, c'est très mal. Mais j'ai besoin de lui. C'est un Américain cent pour cent, le descendant d'une de nos plus vieilles familles, il a fait ses études à Harvard, il est officier — il me faut des officiers —, il emploie deux mille ouvriers dans son usine — deux mille chômeurs s'il venait à mourir —, c'est un chef, un solide rempart contre le communisme, le syndicalisme et les Juifs. Il a le devoir de vivre et toi tu as le devoir de lui conserver la vie. C'est tout. A présent choisis. »

LIZZIE. — Ce que vous parlez bien.

LE SENATEUR. — Choisis.

LIZZIE. (sursautant). — Hein? Ah oui... (Un temps). Vous m'avez embrouillé, je ne sais plus où j'en suis.

LE SENATEUR. — Regardez-moi, Lizzie. Avez-vous confiance en moi?

LIZZIE. — Oui, Sénateur.

LE SENATEUR. — Croyez-vous que je peux vous conseiller une mauvaise action?

LIZZIE. — Non, Sénateur.

LE SENATEUR. — Alors, il faut signer. Voici ma plume...

CINEMA

Continent perdu

Le « Continent perdu », c'est en réalité trois îles : Bali, Bornéo et Java. Une expédition de cinéastes italiens nous y emmène à bord d'un voilier, découvrir quelques-uns de ces peuples que les européens connaissent si mal.

Bonzi et ses compagnons semblent avoir bénéficié de moyens considérables : avion, véhicule tout terrain, etc... Le film a été tourné en couleurs et en cinémascope, et le résultat est extraordinaire, on voudrait dire parfait si ce terme avait un sens en matière d'art. Il était impossible de ramener des images plus belles que celles qui nous sont offertes.

Les auteurs de « Continent perdu » font preuve d'une indiscutable sympathie envers les habitants de ces contrées lointaines; ils ont su gagner leur confiance. Le mariage du jeune guerrier Dayak, les funérailles d'un pêcheur, le match de lutte à Bali, autant de scènes pleines de dignité, de poésie, qui nous donnent envie de connaître ces peuples aux riches traditions...

Et pourtant... on ne peut applaudir sans réserves. Une gêne subsiste. Elle provient d'abord du commentaire qui accompagne les images, lequel est d'une prétention et d'une fausseté rarement atteinte dans le documentaire. Ce texte verbeux met comme à plaisir l'accent sur les aspects de « pittoresque en surface » que le film peut comporter, et arrive presque à dénaturer le sens des images les plus valables.

Un paysan labourant une rizière; un buffle traîne sa charrue rudimentaire. Derrière elle, l'homme patauge dans l'eau presque jusqu'à mi-corps, doit à chaque pas s'arracher littéralement de la boue... tout dit le travail dans ces images: l'effort, les minuscules rizières en terrasses, patiemment conquises sur la montagne. Et le commentaire d'enchaîner suavement: « Le travail n'est plus une servitude, mais un rite... chaque geste participe de la magie et de l'incantation. »

Il en est ainsi tout le long du film. C'est vrai que le rite magique a presque toujours été lié à l'activité humaine. Mais depuis quand la bénédiction des blés, ou celle des bateaux de pêche, encore en usage chez nous dans beaucoup de contrées, a-t-elle transformé le travail en un « rite »?

Malheureusement, le commentaire n'est pas le seul à nous donner cette impression. On ne dira jamais assez combien la recherche du pittoresque superficiel enlève de valeur à des œuvres qui pourraient faire tant pour la compréhension mutuelle des hommes apparemment les plus différents. Nous avons relevé une phrase qui définit parfaitement l'état d'esprit de ces cinéastes au moment où ils cultiveraient Hong-Kong pour voguer vers les îles: « Nous partions mener plus avant notre recherche d'un Orient plus conforme à ses promesses... ». « Ses » promesses? N'étaient-elles pas un peu LEURS préjugés?

Quoi qu'il en soit, à part un commentaire qui nous semble détestable et quelques concessions à la facilité du pittoresque, « Continent perdu » reste un film qui aide beaucoup à prendre conscience de l'unité humaine.

Jean-François HELD.

"LA P... RESPECTUEUSE"

au Ciné-Club AMITIÉ

C'est par de chaleureux applaudissements que le nombreux public du Ciné-Club « Amitié » a salué les deux films projetés à la séance du 12 janvier: L'Emigrant, de Charlie Chaplin, et La P... respectueuse, de M. Pagliero et J.-P. Sartre.

Parmi les diverses personnalités présentes, on reconnaissait notamment le président et Mme Léon LYON-CAEN. Des lettres d'excuses approuvant l'action du Ciné-Club avaient été envoyées

en particulier par MM. Jean-Paul SARTRE, René MARAN, Vladimir POZNER.

Un débat très animé eut lieu sur La P... respectueuse. Après de multiples interventions, tous les spectateurs se trouvèrent d'accord pour souligner la valeur artistique et technique, aussi bien qu'humaine de cette œuvre, et pour affirmer la nécessité de combattre le racisme, sous toutes ses formes, en quelque lieu qu'il se manifeste.

LES PROCHAINS PROGRAMMES

● Jeudi 26 janvier :

MAXIMKA. Une œuvre admirable dédiée à la fraternité des races. En couleurs. (Soviétique.)

KATAKHALI. La vieille danse dramatique de Malabar. (Indien.)

● Jeudi 9 février :

L'AFFAIRE BLUM, de Eric Angel, avec Paul Bildt, H. C. Lech, Blondine Ebinger. (République Démocratique Allemande.)

En raison de l'importance de cette œuvre, le court-métrage est supprimé.

● Jeudi 23 janvier :

FRONTIERS INVISIBLES, de Alfred L. Werker, avec Mel Ferrer, Beatrice Pearson, Richard Hylton, S. Douglas. (Américain.)

HARLEM. Un documentaire sur le quartier noir de New-York. (Américain.)